



BWELANI
Tours & Events

NTB Nbr TPA01005

+264 81 722 8361 (cell)
+264 61 225 896 (office)
david@bwelani.com & info@bwelani.com
www.bwelani.com
PO Box 6671 Ausspannplatz
Windhoek / Namibia



TERMES & CONDITIONS DE BWELANI TOURS & EVENTS 2023

1- INSCRIPTION :

Votre inscription est effective à la réception, par **Bwelani Tours & Events**, de votre acceptation officielle par email (fiche d'inscription retournée et signée) et d'un versement de **30%** minimum du montant total du circuit, dans la mesure des places disponibles. L'intégralité du prix du voyage doit être impérativement versée au moins 8 semaines avant la date de départ, sans rappel de notre part. Son règlement conditionne la remise des documents de voyage. Passé le délai d'un mois, votre inscription est annulée automatiquement, les frais d'annulation des différents prestataires de services locaux faisant également foi. Votre inscription implique votre adhésion à nos conditions générales de vente.

Vos règlements peuvent être effectués par virements bancaires internationaux SWIFT sur notre compte en **Rand sud-africain (ZAR) ou Euro (€)** :

Bwelani Tours & Events
Bank Windhoek Namibia
Maerua Mall Branch : 483872
Call Account : 3001137350
Code Swift : BWLINANX

Nous vous fournirons les instructions en temps voulu. Si vous préférez un règlement par carte de crédit, faites-le nous simplement savoir et nous vous assisterons grâce à notre « Formulaire d'autorisation de débit de carte de crédit ».

2- ASSURANCES :

Il est indispensable, vivement recommandé, d'être couvert par une assurance **multirisque**. Pour cela, vous devez souscrire, après de votre assureur habituel ou d'assurances spécialisées, un contrat couvrant notamment le remboursement des frais d'annulation ou d'interruption, le vol ou pertes de bagages, les accidents, la maladie, le rapatriement et le décès. **Bwelani Tours & Events** ne peut être tenu responsable pour les personnes non couvertes. Les vols en Namibie ne sont pas fréquents mais ils peuvent arriver. Soyez donc bien couverts aussi quant à une telle situation et ou à un préjudice moral. **Bwelani Tours & Events** travaille avec beaucoup

d'établissements namubiens, botswanais et zimbabwéiens qui restent responsables de leur propriété et de ce qu'il se passe entre leurs murs. Dans le cas d'un vol dans votre chambre ou sur un emplacement de camping, **Bwelani Tours & Events** se décharge de toute responsabilité et ou remboursement quelconque si des biens matériels, de l'argent en espèces ou vêtements venaient à disparaître lors de votre séjour en Afrique australe, dans quelque contexte que ce soit.

3- ANNULATION :

Annulation de votre fait :

En cas d'annulation de votre part, le montant des sommes retenues sur le remboursement est calculé selon le barème ci-dessous (par personne). De ce fait, il convient de nous aviser immédiatement de votre annulation par écrit et de manière officielle.

Retenues :

L'acompte de 30% du montant du voyage **n'est pas remboursable** car il confirme le statut « provisionnel » de vos réservations locales. Certains cas de force majeure peuvent être considérés (décès, hospitalisation grave ...) et nécessiteraient une preuve officielle quant à la raison de demande de remboursement de cet acompte. **Bwelani Tours & Events** s'efforcera, dans ces cas très particuliers, et au mieux que possible, d'obtenir un tel remboursement auprès des différents prestataires, néanmoins sans garantie.

Montants retenus selon la période d'annulation :

Entre 60 et 45 jours : **50%** du montant du solde
Entre 45 et 30 jours : **75%** du montant du solde
30 jours de l'arrivée et moins : **100%** du montant du solde

Les frais de visas et d'assurances ne sont jamais remboursés en cas d'annulation. Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du participant pour quelque cause/raison que ce soit ne donne lieu

à aucun remboursement de la part de **Bwelani Tours & Events**.

Annulation d'une location de véhicule :

Dans le cas où vous louez un véhicule à plusieurs personnes, et que certains participants viennent à annuler leur séjour, pour quelque raison que ce soit, l'acompte de 30% ne sera pas remboursable et le coût du véhicule devra être compensé par le nombre réduit de participants. La location d'un véhicule adapté, au nombre réduit de participants, fera l'objet d'un nouveau contrat et donc du règlement total de celui-ci. À partir de 60 jours avant votre arrivée, la location du véhicule sera déjà réglée à 100%, de par les termes mentionnés ci-dessus (1), qui impliquent le paiement du solde à 2 mois de votre arrivée. À plus de 2 mois avant votre arrivée, **Bwelani Tours & Events** tentera au mieux d'offrir la possibilité de changement, pour un véhicule plus adapté donc à la taille réduite du groupe (non garanti).

Annulation du fait de Bwelani Tours & Events :

Si **Bwelani Tours & Events** doit annuler un départ pour quelque motif que ce soit, les participants seront intégralement remboursés, de la somme réglée uniquement (hors frais bancaires), mais sans pouvoir prétendre à aucune indemnité supplémentaire.

Si le nombre de participants n'a pas été réuni, le voyage peut être annulé. Néanmoins, si l'ensemble des participants l'accepte, le voyage peut être maintenu moyennant un supplément calculé au plus juste. Vous en serez informés au plus tard 60 jours avant la date de départ.

4- RESPONSABILITÉS :

Formalités de police, immigration et sanitaires :

Chaque participant doit se plier aux réglementations et formalités de police et de santé exigées par les autorités des différents pays visités. En aucun cas **Bwelani Tours & Events** ne pourra se substituer à la responsabilité individuelle du client qui prend à sa charge la régularisation de toutes les formalités avant le départ (passeport, visas, vaccinations...). Ceci n'engage donc pas la responsabilité de **Bwelani Tours & Events** en la matière. Le non-respect de ces règlements, le défaut ou l'irrégularité engagent la seule responsabilité du participant qui prendra à sa charge les frais occasionnés.

Durant le voyage :

Étant donné le caractère de nos voyages, nous ne pouvons être tenus responsables ni redevables d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus. En particulier si ces modifications proviennent d'événements ou circonstances imprévus (routes coupées, fleuves en crue, éloignement des centres médicaux, moyens de communication difficiles) impliquant notamment la sécurité des voyageurs, ou des changements de législation. Ces changements peuvent intervenir avant ou pendant le voyage. De même, toutes les activités assurées par des prestataires autres que **Bwelani Tours & Events**, telles que vols en avion, en ballon, ULM,

croisières maritimes, quad, sauts en parachute, sont sous la responsabilité de ces prestataires et chaque participant est tenu de vérifier auprès de ceux-ci la validité des assurances qui couvrent leurs activités. **Bwelani Tours & Events** ne pourrait être tenu responsable en aucun cas quant à un accident survenu lors de ces activités en particulier.

Transport aérien :

Si les dates aller et retour de votre voyage sont modifiées en raison d'une perturbation du transport aérien, **Bwelani Tours & Events** ne peut en aucun cas être tenu responsable et nous vous demanderons ainsi une participation à tous les frais réels supplémentaires occasionnés (hôtels, repas, transfert, frais de téléphone...), **Bwelani Tours & Events** ne pouvant se substituer aux manquements d'une compagnie aérienne. Par ailleurs, les règles du transport international ne rendent pas responsable de retards éventuels les compagnies aériennes. Il vous appartient donc, en cas de correspondances de garder un laps de temps suffisant.

5- PRIX - RÈGLEMENT DU SÉJOUR & FRAIS BANCAIRES :

Les prix comprennent les prestations mentionnées au programme et dans le devis, mais ne comprennent pas les boissons, les dépenses personnelles, les taxes d'aéroport, les frais de visas, les assurances complémentaires, les prestations non mentionnées ni les pourboires. Le règlement de l'acompte, ainsi que celui du solde, sont à effectuer en ZAR / Rand sud-africain (monnaie de référence locale et en parité avec le Dollar namibien N\$) ou en Euro (€). Les banques, à travers le monde, à l'exception de la Banque Postale en France, peuvent opérer ce type de virement international SWIFT. **Bwelani Tours & Events** peut également accepter et procéder à des règlements par carte de crédit de type **VISA, VISA PREMIER** et **MASTERCARD** (à l'exception d'AMERICAN EXPRESS). **Enfin, notez également que TOUS les frais bancaires liés au virement SWIFT d'un acompte et du solde sont à VOTRE charge.** **Bwelani Tours & Events** couvrent déjà tous les frais bancaires locaux lors des règlements de toutes vos prestations en Namibie, au Botswana et au Zimbabwe. **Bwelani Tours & Events** se donne le droit de récupérer, dès votre arrivée, les différences, en Rand sud-africain, que nous n'aurions pas reçu totalement lors de ces opérations bancaires.

